

Organisation des épreuves de sélection

Compétitions Mondiales par Groupe d'Age (CMGA)

Nanjing (CHN) du 12 au 15 novembre 2026

Format compétitif des CMGA

- Catégorie 11-12 ans (Age Group1) : Q1 (Libre 1 + Libre 2) - Finale (Libre 2)
- Catégorie 13-14 ans (AG2) : Q1 (L1 + L2) - Finale (L2)
- Catégorie 17-21 ans (AG3) : Q1 (L1 + L2) - Finale (L2)

Obligation pour valider sa sélection CMGA : Être sélectionné(e) aux championnats de France en filière Elite.

Inscriptions : La Fédération adressera aux clubs un fichier à compléter, en précisant la date limite de retour. Les clubs y inscriront les gymnastes candidats aux sélections CMGA/CMJ.

À l'issue de la période d'inscription, il est possible que la Fédération communique **le montant d'éventuels frais d'engagement**, représentant le coût de séjour des juges lors du week-end du 23/24 mai 2026.

Deux épreuves de sélections :

- **Epreuve N°1** : Un (1) exercice Libre 1 (L1) et deux (2) exercices Libre 2 (L2) lors des épreuves qualificatives des Masters le **Samedi 2 mai 2026**.
- **Epreuve N°2** : Un (1) exercice Libre 1 (L1) et deux (2) exercices Libre 2 (L2) lors du week-end spécifique de sélection CMGA les **Samedi 23 et Dimanche 24 mai 2026**

En cas d'impossibilité pour un(e) gymnaste, inscrit(e) dans le PPF, de participer aux Masters et/ou au week-end spécifique de sélection (avec certificat médical), un test de rattrapage pourrait, dans la mesure du possible, être organisé. Dans ce cas, le lieu, la date et les modalités de ce test seront décidés par la Direction Technique Nationale, et seront à la charge des personnes concernées.

Mode de sélection en Trampoline Individuel :

L'exercice L1 comptabilisé devra être conforme aux exigences de la catégorie concernée (cf. Règlement pour les compétitions mondiales par groupe d'âge).

Le total final et le classement des gymnastes seront établis **en additionnant le meilleur L1** (sur 2 possibles) **et les deux meilleurs L2** (sur 4 possibles) réalisés lors des deux épreuves de sélection, dans la mesure où ils respectent chacun les exigences minimales de sélection.

Un maximum de 4 gymnastes par catégorie, les mieux classés, pourront être sélectionné(e)s, sous réserve du respect des minima.

Exigences minimales de sélections :

11-12 ans / Catégorie AG 1 CMGA				
FILLES			GARÇONS	
Minima	Nombre de saltos		Minima	Nombre de saltos
130,0 Pts	Min. 14 / L2	Niveau 1	132,0 Pts	Min. 15 / L2
130,0 Pts	Min. 13 / L2	Niveau 2	132,0 Pts	Min. 14 / L2
13-14 ans / Catégorie AG 2 CMGA				
FILLES			GARÇONS	
Minima	Nombre de saltos		Minima	Nombre de saltos
133,0 Pts	Min. 15 / L2	Niveau 1	136,0 Pts	Min. 17 / L2
133,0 Pts	Min. 14 / L2	Niveau 2	136,0 Pts	Min. 15 / L2
17-21 ans / Catégorie AG3 CMGA				
FILLES			GARÇONS	
Minima	Nombre de saltos		Minima	Nombre de saltos
140,0 Pts	Min. 18 / L2		157,0 Pts	Min. 22 / L2

Seront pris en compte pour le départage des ex-æquo, par ordre de priorité : Le meilleur L2, puis la meilleure difficulté du L2 comptabilisé et enfin, le meilleur TOF du L2 comptabilisé.

Mode de sélection en Trampoline synchronisé : La Direction technique National proposera les formations pour les épreuves synchronisées, après concertation avec les entraîneurs des gymnastes retenu(e)s.

Conditions particulières :

- Tout(e) gymnaste **finaliste de l'épreuve individuelle** dans la catégorie **17/21 ans, ou sélectionné(e) en Q2 de l'épreuve individuelle Senior**, lors des Championnats d'Europe 2026, sera à minima* retenu(e) pour les CMGA 2026 dans la catégorie 17/21 ans.
A défaut, le **L1 et/ou les L2 réalisés lors des épreuves Individuelles** de ces Championnats d'Europe pourront être pris en compte pour ces épreuves de sélection.
*Si non sélectionné pour les CM SENIOR 2026.
- Tout(e) gymnaste né(e) en **2012 ou 2013 finaliste des Championnats d'Europe Junior en épreuve individuelle**, sera retenu(e) pour les CMGA 2026 dans la catégorie AG2.
- Pour les catégories **AG1 et AG2 (Filles et garçons)**, un **maximum de 3 gymnastes les mieux classé(e)s ayant atteint les minima de Niveau 1** seront sélectionné(e)s.
L'effectif sera complété par un(e) ou plusieurs gymnastes ayant réalisé le **meilleur total sans distinction de Niveau (1 ou 2)**, à condition d'avoir respecté les exigences minimales.
- Si un gymnaste réalise un exercice L2 de Niveau 1 + un exercice L2 de Niveau 2, le total sera comptabilisé sur le niveau 2.

Encadrement des CMGA et des Championnats du Monde Junior (CMJ):

Conformément aux directives de la FIG, le nombre de personnes constituant l'encadrement fédéral dépendra du volume de gymnastes engagés dans la compétition.

La Direction technique nationale prévoit d'ores et déjà de convoquer **le/la responsable Technique des Juniors** ainsi que **le/la responsable PAS**, pour diriger le collectif d'entraîneurs.

Elle prévoit également de retenir et prendre en charge **3 autres entraîneurs au maximum**, sélectionnés à partir d'un classement par points attribués et calculés en fonction des tests de sélections CMGA/CMJ comme suit :

Valorisation par le niveau de minima réalisé :

NIVEAU 1 (ou Critères 1 et 2 Juniors*)	
Classement du Gymnaste dans sa catégorie	Points attribués à l'entraîneur
1er	5
2ème	4
3ème	3
4ème	2

NIVEAU 2 (ou Critères 3 et 4 Juniors*)	
Classement du Gymnaste dans sa catégorie	Points attribués à l'entraîneur
1er	2
2ème	1.5
3ème	1
4ème	0.5

*Cf. Modalités de sélection CMJ 2026

Valorisation par le nombre de gymnastes sélectionnés :

1	1
2	1+2 = 3
3	1+2+3 = 6
4	1+2+3+4 = 10
5	1+2+3+4+5 = 15

Valorisation du « potentiel Finale » : 5 points ajoutés au total de l'entraîneur selon le tableau ci-dessous

Performance de chaque Gymnaste	Catégories
Total ≥ de 5 points par rapport aux minima de Niveau 1	AG1 Filles et Garçons
Total ≥ de 7 points par rapport aux minima de niveau 1	AG2 Filles / garçons
	AG3 Filles
Total ≥ de 3 points par rapport aux minima	AG3 Garçons
Total ≥ de 4 points par rapport aux minima du critère 2 Juniors	Junior Filles / Garçons

Le « potentiel Finale » a été calculé à partir des résultats des CMGA/CMJ 2025, en additionnant le total moyen de Qualification (L1 + L2) des 2 remplaçants pour accéder à la finale (R1, R2), et celui de leur L2. L'écart de points reflète la différence entre ce « potentiel Finale » et les minima demandés pour les CMGA/CMJ 2026.

Tableau explicatif de la valorisation entraîneur pour le « potentiel Finale »

11-12 ans / Catégorie AG 1 CMGA					
FILLES			GARÇONS		
Minima	Potentiel Finale	Ecart	Minima	Potentiel Finale	Ecart
130,0 Pts	88,00 (L1+L2) + 47,00 (L2) 135,0 Pts	+ 5 Pts	132,0 Pts	89,00 (L1+L2) + 48,00 (L2) 137,0 Pts	+ 5 Pts
13-14 ans / Catégorie AG 2 CMGA					
FILLES			GARÇONS		
Minima	Potentiel Finale	Ecart	Minima	Potentiel Finale	Ecart
133,0 Pts	92,00 (L1 + L2) + 49,00 (L2) 141,0 Pts	+ 8 Pts	136,0 Pts	93,00 (L1 + L2) + 51,00 (L2) 144,0 Pts	+ 8 Pts
17-21 ans / Catégorie AG3 CMGA					
FILLES			GARÇONS		
Minima	Potentiel Finale	Ecart	Minima	Potentiel Finale	Ecart
140,0 Pts	96,00 (L1 + L2) + 51,00 (L2) 147,0 Pts	+ 7 Pts	157,0 Pts	104,00 (L1 + L2) + 56,00 (L2) 160,0 Pts	+ 3 Pts
CMJ					
FILLES			GARÇONS		
Minima	Potentiel Finale	Ecart	Minima	Potentiel Finale	Ecart
91,0 x 2 182 pts	Niveau 93,0 x 2 186 Pts	+ 4 Pts	97,0 x 2 194,0 Pts	Niveau 99,00 x 2 198,00 Pts	+ 4 Pts

Remarques et précisions :

- ✓ Le cinquième entraîneur retenu sera **accrédité en tant que « Team manager »**. Cette accréditation ne permettra pas **officiellement** l'accès aux entraînements ni au plateau de compétition.
- ✓ **Un seul entraîneur par club ou structure** pourra être convoqué pour cette compétition. L'entraîneur référent de sa structure devra être désigné à l'issue des sélections pour comptabiliser les points attribués.
- ✓ La Fédération prendra en charge également **un(e) chaperon(ne)** chargé(e) d'assister les entraîneurs dans l'accompagnement et la prise en charge des jeunes en dehors des périodes d'entraînement et de compétition. Son rôle sera de veiller à la sécurité, à la bonne conduite et au bien-être des gymnastes, tout en profitant des instants de compétition. Cette personne sera **désignée par la Direction Technique Nationale**, à l'issue des épreuves de sélection.
- ✓ Le collectif d'encadrement constitué est tenu de s'impliquer pleinement dans les actions de préparation et dans l'accompagnement des collectifs sélectionnés pour les CMGA/CMJ. Cette participation est indispensable au bon déroulement du projet. En cas d'absence non justifiée aux actions de préparation mises en place par la FFGym (hors motifs impérieux), l'entraîneur suivant dans le classement sera alors sollicité.